

Chez Eos-Film

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): - **(1936)**

Heft 38

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Agent Spécial

(GEHEIMAGENT)

avec Bette Davis et George Brent

Mise en scène de

Un nouveau grand succès

William Keighley

WARNER Bros. FIRST NATIONAL, Genève
4, Rue du Rhône -:- Téléphone 46.596

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve :

Voyage des délégués étrangers en U.R.S.S., mai 1935, Quadrille d'amour, Pro Sana, Justin de Marseille, Nous ne sommes plus des enfants, Malheur aux vaincus (Mangez-les vivants), Dora Nelson.

Le film *Sacré Léonce* est à interdire. Développe, avec une grossièreté inadmissible, un thème contraire aux bonnes mœurs.

Le film *L'école des cocottes* est à interdire. L'immoralité du thème, apologie de la prostitution, est rendue d'autant plus choquante que le réalisateur insiste sur des détails scabreux et développe longuement des scènes qui offensent les bonnes mœurs.

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concerner les films :

Docteur Socrate, Dora Nelson, La fiancée de Frankenstein, Gaspard de Besse, Les Hommes oubliés, Les mains d'Orlac, La mariée du régiment, La petite miss, La petite sauvage, Sacré Léonce, La sympathicothérapie, Le train d'Amour, Le triporteur, Vampires, Résurrection.

Vu le préavis de la Commission cantonale de contrôle des films,

Considérant que, de l'avis du Conseil de santé, le film intitulé :

Symphathicothérapie

Méthode du Dr Gillet. La médecine de demain, présente un danger pour la santé publique,

Vu les dispositions des art. 1er, 4 et 7 de la loi du 4 septembre 1928 sur l'organisation sanitaire et 15 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films,

le Département de justice et police prononce l'interdiction de ce film sur tout le territoire vaudois.

Les deux films intitulés : *La fiancée de Fran-*

kenstein et *Vampires* peuvent être autorisés aux conditions ci-après :

a) interdiction aux mineurs âgés de moins de 18 ans, même accompagnés de leurs parents ou tuteurs ;

b) obligation d'insérer dans la réclame (affiches et communiqués) de façon visible, et en outre à l'entrée des établissements cinématographiques, le texte suivant : « Le spectacle est formellement à déconseiller à toutes les personnes nerveuses et impressionnables. Il est interdit aux mineurs âgés de moins de 18 ans, même accompagnés de leurs parents ou tuteurs. »

Les municipalités demeurent libres, en conformité de la loi, de prononcer l'interdiction absolue de ces films, dont la valeur est très discutée.

L'interdiction d'admission des jeunes gens de moins de 18 ans est étendue à l'égard des films suivants : *Dora Nelson, La mariée du régiment, Le train d'amour.*

En raison de certaines scènes impressionnantes, le Département informe les municipalités que le film : « *Les hommes oubliés* » n'est pas à recommander aux enfants. Il en est de même en ce qui concerne le film *La petite miss* (Shirley Temple) dont l'action se déroule dans un milieu amoral.

Les films suivants : *Docteur Socrate, Gaspard de Besse, Les mains d'Orlac, Résurrection, La petite sauvage, Sacré Léonce, Le Triporteur* ne peuvent être représentés sans avoir fait l'objet d'une décision spéciale du Département de justice et police.

Le chef du Département : BAUP.

Chez Eos-Film

On nous écrit :

Eos-Film Société anonyme, qui, cette saison, a déjà sorti bien des films à grand succès comme : « Les yeux noirs », « Les croisés », « Valse royale », « Le domino vert », « Parlez-moi d'amour », « Variétés », annonce, pour les premiers mois de la nouvelle année, un grand nombre de nouveaux grands films commerciaux, attendus avec impatience par tous les théâtres suisses.

U.F.A.

Lilian Harvey est revenue à la Ufa, où elle a tourné tant de gros succès, et, en renouvelant son association avec cette célèbre maison productrice, elle a tourné *Les roses noires*, avec Jean Worms et Jean Galland. Un scénario brillant, une mise en scène remarquable, ajoutés au jeu

Bientôt... un grand film français

René Lefèvre -:- Odette Florelle
Jules Berry

dans

SUR LA COUR

Mise en scène de JEAN RENOIR
Adaptation de JACQUES PREVERT

WARNER Bros. FIRST NATIONAL, Genève
4, Rue du Rhône -:- Téléphone 46.596

IM NEUEN JAHR

Glück und Erfolg

wünscht Ihnen

MONOPOLE.
FILMS S. A.

ZÜRICH, Tödistr. 61
Tél. 56 626-27



MONOPOL-
FILMS A.G.

Tödistr. 61, ZÜRICH
Tel. 56 626-27

vous souhaite

ses meilleurs vœux
POUR LA NOUVELLE ANNÉE

des acteurs de renom, font de cette œuvre un succès certain.

Donogoo Tonka, une comédie musicale réalisée par le metteur en scène Reinhold Schünzel, avec Renée Saint-Cyr, Raymond Rouleaux, Nono, Leconte, Milla Parely, Bovorio, Le Gallo.

Tu seras la reine de mon cœur (titre provisoire), avec Lisette Lanvin, Thomy Bourdelle, Louis Allibert, Viviane Romance, Alfred Pizella, André Nicolle. Un film qui se déroule en Hongrie et qui dès aujourd'hui est comparé à « Rhapsodie Hongroise ».

Cavalerie légère, avec Constant Rémy, Mona Goya et Gabriel Gabrio. Un drame puissant de la vie du cirque, avec une interprétation émouvante et une mise en scène grandiose.

Paramount

Intelligence service, avec Cary Grant, Claude Rains et Gertrude Michael. Un film d'aventures, de sensations, de voyage et d'amour, qui se déroule dans les pays lointains et se termine dans le Soudan britannique, rappelle « Les trois lanciers du Bengale » et à émerveiller tous ceux qui ont eu l'occasion de le visionner. Ce film, qui sortira prochainement, fera le maximum de recettes.

Brigade spéciale, avec Fred Mac Murray, la vedette de « L'Infernale poursuite », nous donne un épisode de la vie d'un agent secret de la police américaine. Les sensations se suivent et tiennent le spectateur sans cesse en haleine.

Sacré Léonce, avec Armand Bernard, Christia-

ne Delyne et Pauley. Un vaudeville, production Sigma. Cette comédie hilarante amusera et attirera le gros public.

Lucrèce Borgia. Production de la Compagnie du Cinéma, réalisé par Abel Gance avec Edwige Feuillère, Josette Day et Gabriel Gabrio. Un scénario 100 % cinéma, une interprétation hors pair, assurément à ce film une carrière étonnante.

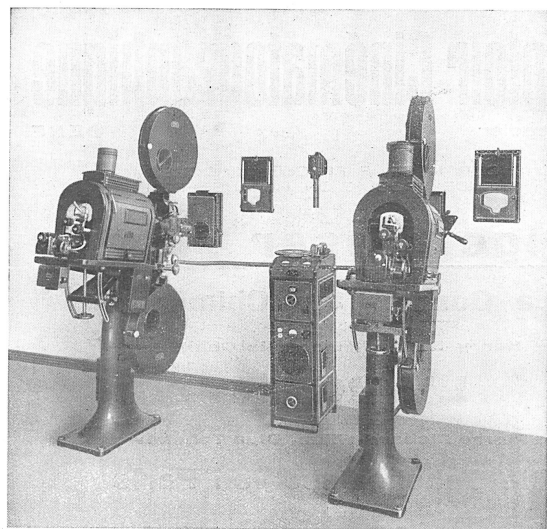
Tarras Boulba, avec Harry Baur, d'après le roman russe bien connu, mise en scène de Granowsky, se trouve en pleine réalisation et pourra sortir au mois de février.

Les bateliers de la Volga, d'après un scénario original russe, mise en scène de Vladimir Strichewsky, avec Pierre Blanchard, Vera Corène, Charles Vanel et Inkijhoff.

Pour vos fauteuils, une seule adresse...

... C'est naturellement à la Möbelfabrik d'Horgen. Depuis de nombreuses années, cette maison a fait un effort particulier pour livrer aux cinémas des sièges confortables du meilleur goût, répondant au désir de la clientèle la plus difficile. Des références... ? la Möbelfabrik d'Horgen en a une liste imposante. Rappelons, au seuil de la nouvelle année, les principales installations de la Möbelfabrik d'Horgen durant l'année 1935 : cinémas Lunen et Rex, à Lausanne ; Rex et Nord-Süd, à Zurich, et Rex à Montreux.

Un bon fauteuil est un des éléments du succès.



100% Zeiss-Ikon

telle est l'installation de la cabine que vous voyez ci-contre. Outre les projecteurs bien connus Ernemann, qui jouissent depuis trente ans d'une renommée mondiale, Zeiss-Ikon construit aussi maintenant

3 amplificateurs de son

Type 18/72 pour les cinémas jusqu'à 1000 places et au-dessus,
Type 6/24 pour les cinémas jusqu'à environ 600 places,
Type 3/12 pour les cinémas jusqu'à environ 400 places,

visible dans sa construction, reproduisant le son d'une façon impeccable, en tous points d'une qualité Zeiss-Ikon.

Les amplificateurs Zeiss-Ikon sont déjà introduits dans une dizaine de pays d'Europe, à l'entière satisfaction des directeurs de cinémas.

Vous-mêmes, vous avez ainsi l'occasion d'améliorer vos installations par un appareil Zeiss-Ikon.



Prospectus et renseignements :

GANZ & Co, ZÜRICH - KLING-JENNY, BALE

Pour toute la Suisse, sauf →

pour les cantons de Bâle, Soleure et Argovie (du côté ouest de l'Aar)